|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** | | |
| Lettre circulaire  **CR/448** | | Genève, le 28 août 2019 |
|  | | |
|  | | |
| **Aux Administrations des États Membres de l'UAT** | | |
|  | | |
|  | | |
| Objet: | **Questionnaire en ligne de l'UIT sur l'utilisation actuelle et future de la bande de fréquences 87,5-108 MHz dans les pays africains** | |
|  |
|  |
|  | | |
|  | | |

Le Bureau des radiocommunications de l'UIT (BR), en collaboration avec l'Union africaine des télécommunications (UAT), met actuellement en place un processus visant à optimiser le Plan GE84 pour les pays africains.

L'objectif principal de ce processus d'optimisation est d'obtenir une utilisation efficace de la bande 87,5-108 MHz (FM) pour la radiodiffusion sonore analogique et d'attribuer de nouvelles fréquences à la radiodiffusion FM pour répondre aux besoins croissants de fréquences supplémentaires dans les pays africains.

Dans le cadre de ce processus d'optimisation, il est nécessaire que les administrations participantes s'engagent résolument à fournir les données nécessaires, à actualiser le Plan GE84 et le Fichier de référence international des fréquences et à participer activement aux réunions de coordination des fréquences futures, de façon à parvenir à identifier des assignations additionnelles mutuellement compatibles.

Avant d'engager ce processus, il est nécessaire d'avoir une vue d'ensemble précise de la situation actuelle et future de la bande FM en Afrique, et notamment de disposer d'informations sur l'utilisation de la bande FM vis-à-vis du Plan de Genève de 1984 en Afrique.

À cette fin, le BR a élaboré un questionnaire en ligne sur l'utilisation de la bande de fréquences 87,5‑108 MHz dans les pays africains, qui est accessible depuis la page web de l'UIT suivante:

[www.itu.int/fr/ITU-R/terrestrial/broadcast/africa](https://www.itu.int/fr/ITU-R/terrestrial/broadcast/africa)

Nous invitons votre Administration à bien vouloir répondre de manière détaillée au questionnaire en ligne avant **le 15 novembre 2019 à 18 heures, heure de Genève**.

Le BR reste à la disposition de votre Administration, via l'adresse électronique: [brmail@itu.int](mailto:brmail@itu.int), pour toute précision dont elle pourrait avoir besoin concernant les questions traitées dans la présente Lettre circulaire.

Mario Maniewicz  
Directeur

Distribution:

– Administrations des États Membres de l'UAT  
– Union africaine des télécommunications (UAT)

P.O. Box 35282

00200 Nairobi

Kenya

Télécopie: +254 20 2322124

Courriel: [sg@atu-uat.org](mailto:sg@atu-uat.org)